



Cluster Maritime Français

*Le Faire-Savoir Maritime
The Maritime Voice*

Coup de cœur 2017 du CMF : votre dossier de candidature

Titre de votre projet

Concours international d'arbitrage maritime - IMLAM - Singapour

Organisateurs de l'opération

Coordonnées : David SIMON, 10 rue Robert Fulton 76600 Le Havre
tel : 06 77 93 76 86 ; mail : president.aedmh@gmail.com

Jean-Baptiste HEBERT, 22 rue du Carrousel 76310 Ste Adresse
tel : 06 32 29 05 13 ; mail : herbertjeanbaptiste@gmail.ru

Site internet : <https://www.facebook.com/AEDMH/>

Présentation de votre projet

Objectifs :

A travers leur participation au concours international d'arbitrage maritime IMLAM à Singapour, les élèves du master 2 droit de la mer entendent rivaliser avec les meilleures universités du monde et exposer la qualité des formations françaises.

Or, les formations françaises dans le domaine du droit maritime sont en retrait sur le plan international dominé par les universités anglo-saxonnes, bien que nous ayons des entreprises de premier plan dans ce secteur d'activité, comme CMA-CGM ou encore le Bureau Veritas.

Aujourd'hui, le travail en équipe de personnes ayant des profils très différents est une valeur essentielle recherchée par les professionnels. L'équipe est composée de juristes publicistes, privatistes et d'un ancien élève de l'ENSM, chacun ayant sa spécialité. Nous montrons d'ores et déjà notre capacité à exploiter les compétences de chacun et à travailler en commun, en profitant de nos points de vue différents.

Par ailleurs, un article du « Monde » a récemment encore reproché le manque de compétitivité du grand port maritime du Havre face à ses concurrents d'Europe du Nord. L'une des clés de cette compétitivité est le rayonnement de la plateforme logistique et la reconnaissance de la qualité de ses formations. Notre projet permet de répondre à ces deux objectifs.

Association régie par la loi 1901

47, rue de Monceau – 75008 Paris – France – Email : contact@cluster-maritime.fr
Téléphone +33 (0)1 42 25 00 48



Cluster Maritime Français

*Le Faire-Savoir Maritime
The Maritime Voice*

Dates, Durée, lieu, édition, pérennité : Le sujet est reçu depuis le 9 décembre 2016, l'équipe travaille depuis cette date sur le mémoire. Nous sommes officiellement inscrits depuis le 3 janvier 2017. Les phases orales ont lieu du 30 juin au 5 juillet 2017 et sont précédées de 6 mois de travail en amont afin de préparer le dossier pour le soutenir face aux équipes adverses. Nous espérons que ce projet sera repris par les promotions futures, que celles-ci présenteront le même intérêt pour le monde maritime et la même ambition face à ce défi.

Avez-vous déjà organisé cette opération ou d'autres opérations similaires ?

Nous sommes à l'initiative de cette première participation pour le master du Havre. De plus, l'équipe comprend l'un des finalistes du concours d'éloquence « Rhetorica », organisé chaque année à l'Université, un plus pour les phases orales du concours.

Parrains et Partenaires

- Confirmés : Dons de 200€ (mécénat par des particuliers)
- Pressentis : Nous espérons 1500€ de la part de la faculté des affaires internationales du Havre, 1500€ par la région Normandie, 750€ de la part du CROUS et 35€ par personne de la part l'université du Havre. Nous espérons encore 500€ de financements participatifs et mécénat. En cumulant les partenariats confirmés et pressentis, nous atteignons 4660€, soit légèrement moins de la moitié du budget total du projet pour le moment.

Qu'attendez-vous du Cluster Maritime Français et/ou de ses membres ?

- **Soutien en communication** : Bien que les élèves havrais aient déjà fait appel à de nombreuses entreprises, nous sommes très intéressés par un appui communicationnel national et international de notre projet. Nous estimons que vous représentez le moyen de communication le plus adapté et espérons, grâce à vous, toucher la plus grande partie des acteurs de ce domaine.
- **Soutien financier** : Sur les 11 524€ nécessaires à l'élaboration de ce projet, l'équipe doit encore réunir la somme de 6864€. C'est notamment à ce titre que nous faisons appel au Cluster Maritime Français, la réunion d'une telle somme étant complexe pour une structure récemment créée comme notre association.
- **Soutien matériel** : L'équipe n'a pas de réel besoin matériel mais est cependant disponible pour faire la promotion du Cluster Maritime Français et de ses partenaires en disposant de divers objets publicitaires.
- **Soutien logistique** : L'implantation du Cluster Maritime Français à Singapour par le *French Maritime Cluster Committee* est une réelle chance pour les étudiants havrais qui seraient très désireux de rencontrer cette structure.

Association régie par la loi 1901

47, rue de Monceau – 75008 Paris – France – Email : contact@cluster-maritime.fr
Téléphone +33 (0)1 42 25 00 48